



COMMERCE DE GROS
ET INTERNATIONAL

SIMPLIFIER LA FORMATION
FACILITER L'EMPLOI

ORGANISMES DE FORMATION SELECTIONNES

Comment valoriser votre participation aux
solutionsFormation INTERGROS?

Votre organisme a été sélectionné par INTERGROS dans le cadre de son offre de formation : **solutionsFormation** destinée aux entreprises du commerce de gros BtoB et à leurs salariés. **SolutionsFormation** est accessible en ligne et réunit les formations 'clés en main' et les formations 'négociées'.

La convention-cadre signée avec INTERGROS prévoit la valorisation de votre participation aux solutionsFormation. **Nous vous indiquons ici comment procéder.**



Valoriser votre participation aux solutionsFormation INTERGROS

Le **logo d'Intergros** ou la **bannière solutionsFormation** (cf page 5) sont à ajouter sur la page d'accueil ou dans la rubrique « Partenaires » de votre site.

Par ailleurs, une page d'information est à créer. Vous trouverez, ci-dessous, toutes les informations selon que vous soyez conventionné au titre des :

1. Formations clés en main
2. Formations négociées
3. Formations clés en main ET négociées

1. Vous êtes un organisme conventionné pour les formations « clés en main »

- a. Créer une page d'information
- b. Faire figurer, en haut de cette page, une des bannières mise à disposition (cf page 5)
- c. Titre : **[nom de votre organisme]**, partenaire d'INTERGROS
- d. Contenu de la page : **[nom de votre organisme]** est partenaire d'INTERGROS, l'OPCO du commerce de gros BtoB.
[nom de votre organisme] a été sélectionné par INTERGROS pour participer à son offre de formations « **clés en main** ».



Exclusivement réservées aux entreprises adhérentes à INTERGROS

- près de 3 000 formations courtes et opérationnelles proposées chaque année,
- organisées par INTERGROS, partout en région,
- entièrement financées par INTERGROS pour les TPE (entreprises de moins de 11 salariés). Pour les autres entreprises, les formations « clés en main » sont accessibles moyennant une participation financière forfaitaire modulée, détaillée en ligne sur <http://solutionsformation.intergros.com/>

Mode d'emploi : rendez-vous sur <http://solutionsformation.intergros.com/> pour choisir votre formation « clés en main » et inscrire vos salariés.

Pour en savoir plus :

Contactez [nom de votre organisme] :

Contactez votre conseiller INTERGROS : www.intergros.com

2. Vous êtes un organisme conventionné pour les formations « négociées »

- a. Créer une page d'information
- b. Faire figurer, en haut de cette page, une des bannières mise à disposition (cf page 5)
- c. Titre : partenaire d'INTERGROS
- d. Contenu de la page : [nom de votre organisme] est partenaire d'INTERGROS, l'OPCO du commerce de gros BtoB.
[nom de votre organisme] a été sélectionné par INTERGROS pour participer à son offre de formations « **négociées** ».



Exclusivement réservée aux entreprises adhérentes

- des conditions tarifaires préférentielles,
- des démarches administratives simplifiées et une prise en charge financière accélérée de la part d'INTERGROS,
- l'ensemble des formations proposées par [nom de votre organisme], quel que soit leur modalité d'organisation : inter, intra ou à distance sont concernées.

Mode d'emploi :

Choisissez votre formation « négociée » sur notre site et inscrivez le(s) salarié(s) à l'aide du **bulletin d'inscription**. Celui-ci doit être à retourner, signé, à [nom de votre organisme].

Pour en savoir plus :

Contactez [nom de votre organisme] :

Contactez votre conseiller INTERGROS : www.intergros.com

3. Vous êtes un organisme conventionné pour les formations « clés en main » ET « négociées »

- a. Créer une page d'information
- b. Faire figurer, en haut de cette page, une des bannières mise à disposition (cf page 5)
- c. Titre : partenaire d'INTERGROS
- d. Contenu de la page : [nom de votre organisme] est partenaire d'INTERGROS, l'OPCO du commerce de gros BtoB.
[nom de votre organisme] a été sélectionné par INTERGROS pour participer à son offre de formations « clés en main » et « négociées ».

1. Les formations « clés en main »



- exclusivement réservées aux entreprises adhérentes à INTERGROS,
- près de 3 000 formations courtes et opérationnelles proposées chaque année,
- organisées par INTERGROS, partout en région,
- entièrement financées par INTERGROS pour les TPE (entreprises de moins de 11 salariés). Pour les autres entreprises, les formations « clés en main » sont accessibles moyennant une participation financière forfaitaire modulée, détaillée en ligne sur <http://solutionsformation.intergros.com/>

Mode d'emploi : rendez-vous sur <http://solutionsformation.intergros.com/> pour choisir votre formation « clés en main » et inscrire vos salariés.

2. Les formations « négociées »



- exclusivement réservée aux entreprises adhérentes à INTERGROS,
- des conditions tarifaires préférentielles,
- des démarches administratives simplifiées et une prise en charge financière accélérée de la part d'INTERGROS,
- l'ensemble des formations proposées par [nom de votre organisme], quel que soit leur modalité d'organisation : inter, intra ou à distance sont concernées.

Mode d'emploi :

Choisissez votre formation « négociée » sur notre site et inscrivez le(s) salarié(s) à l'aide du **bulletin d'inscription**. Celui-ci doit être à retourner, signé, à [nom de votre organisme]

Pour en savoir plus :

Contactez [nom de votre organisme] :

Contactez votre conseiller INTERGROS : www.intergros.com

Mise à jour de cette publication

La publicité du partenariat avec INTERGROS est obligatoire et correspond à la durée précisée dans la convention-cadre.

Il est impératif de mettre à jour cette page, à chaque renouvellement de la convention-cadre avec INTERGROS et en cas de suspension du partenariat.

Logos, pictos et liens

➔ le logo d'Intergros

- à utiliser sur la page d'accueil ou la rubrique « partenaire » de votre site
- ajouter un lien vers <http://solutionsformation.intergros.com/> ou vers la page intérieure de présentation du partenariat
- à télécharger sur <http://solutionsformation.intergros.com/>



COMMERCE DE GROS
ET INTERNATIONAL

➔ la bannière solutionsFormation

- à utiliser sur les pages intérieures dédiées à la présentation du partenariat
- ajouter un lien vers <http://solutionsformation.intergros.com/>
- à télécharger sur :
<http://solutionsformation-prod.intergros.com/pages/organisme-de-formation>

➔ le bulletin d'inscription pour une formation « négociée » :

- lien à ajouter sur la mention « bulletin d'inscription » :
http://www.intergros.com/webfm_send/1732